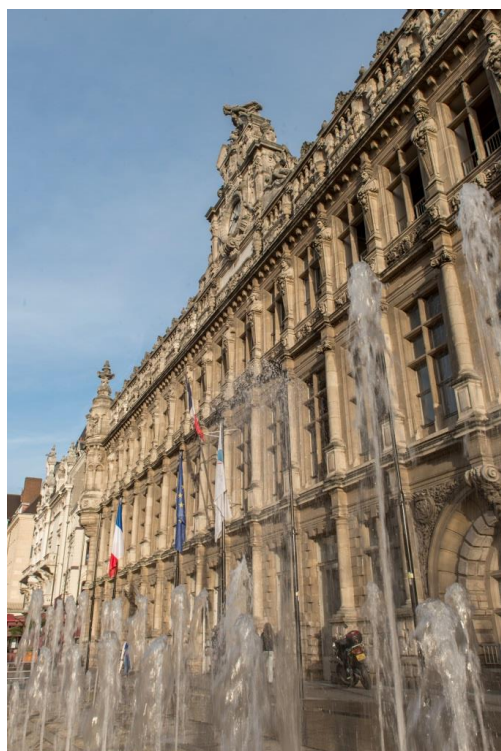




Rapport financier 2024

Présenté en Conseil municipal,
Le 02 juin 2025.



**Ville de
Valenciennes**

Préambule

Le rapport financier, joint au compte financier unique, présente les réalisations constatées à la clôture de l'exercice sur le budget primitif mais également sur les budgets annexes « Centre Aquatique » et « Parcs de Stationnement ».

Des retraitements peuvent être effectués sur les données des exercices antérieurs, ce qui peut expliquer certaines différences avec le compte financier unique, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires ou l'ajustement des charges et produits rattachés, le rattachement des rôles supplémentaires et complémentaires à l'exercice considéré ou encore l'ajustement des principales dépenses et recettes rattachées une fois connu le montant définitif.

La consolidation des données budgétaires se fait uniquement entre le budget général et ses budgets annexes qualifiés de service public administratif (« Anru » pour la rétrospective et « Centre Aquatique »). Le budget annexe « Parcs de Stationnement » est qualifié de service public industriel et commercial, il fait donc l'objet d'un traitement individualisé.

Néanmoins, le bilan et le quatrième point de cette note proposent une présentation consolidée, tous budgets confondus, pour assurer une vision globale des enjeux financiers de la collectivité.

Cette analyse a pour objectif de déterminer les conditions de réalisation de l'équilibre financier. En section de fonctionnement, il s'agit de savoir si la collectivité dégage des ressources suffisantes pour, d'une part répondre de manière satisfaisante à sa mission de service public, d'autre part financer ses projets d'investissement sans hypothéquer l'avenir. Elle permet donc d'apprécier la capacité de la collectivité à faire face à ses engagements financiers mais aussi évaluer sa capacité de réaction à des aléas internes ou externes pouvant affecter l'équilibre entre les emplois et les ressources.

Sommaire

I.	Présentation du bilan comptable de la ville de Valenciennes	4
II.	Ville de Valenciennes : Réalisations 2024.....	6
A.	Le compte financier unique – Exécution budgétaire 2024	6
B.	Rétrospective 2021 – 2024	7
C.	Analyse financière : Epargne et ratios financiers 2024 du budget général et annexes (SPA)	8
D.	Section de fonctionnement – Budget principal de la ville de Valenciennes.....	10
a)	Les recettes de fonctionnement	10
b)	Les dépenses de fonctionnement hors charge de la dette.....	11
c)	Budget d'investissement - Budget principal.....	13
E.	Le budget annexe « Centre Aquatique ».....	15
F.	Le budget annexe « Parcs de stationnement »	16
III.	Gestion de la dette	17
IV.	Vision consolidée de la collectivité	19

Résumé

L'analyse du compte financier unique 2024 laisse paraître les conclusions suivantes :

- A la clôture de l'exercice, la ville a su en dépit d'un contexte économique défavorable contenir ses ratios financiers :
 - ✓ Une épargne brute s'élevant à plus de 18.6 M€ ;
 - ✓ Une capacité de désendettement calculée à 3.2 années en-deçà donc du plafond fixé de 12 années ;
 - ✓ Un taux d'épargne brute (épargne brute rapportée aux ressources réelles) qui reste supérieur à 20 % en 2024.
- La collectivité en matière de dépense a bénéficié du reflux inflationniste avec une baisse des dépenses consacrées aux fluides. Ces dernières sans revenir à leur niveau antérieur ont connu une diminution de près de 2 Millions d'euros ;
- Une masse salariale stable malgré le GVT, les revalorisations du point d'indice et la mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat. Cette situation s'explique par d'importants changements de périmètre (services communs et déclaration d'intérêt communautaire) mais également par les travaux portés sur les organisations à chaque départ à la retraite ou mobilité.
- Côté recette, la collectivité a connu une stabilisation de ses recettes fiscales. La dynamique constatée sur les bases foncières ayant été annulée par la chute des droits de mutation et les dégrèvements accordés sur la taxe d'habitation.
- Un volume d'investissement en hausse de 6.6 M€ pour atteindre 28.9 M€ en 2024, cela en cohérence avec le programme et le calendrier des projets ;
- Un recul des taux de réalisation sur les deux sections budgétaires, conséquence des incertitudes macroéconomiques.

Une mise en perspective de cette exécution par la lecture du bilan comptable permet de compléter l'analyse avec les éléments suivants :

- En 2024, l'évolution de l'actif immobilisé de la ville a été couvert par la dynamique de ses fonds propres (épargne brute, subventions et cessions). Ainsi, le fonds de roulement de la collectivité reste stable alors même que les dettes à long terme diminuent conséquence d'un désendettement.
- Si la trésorerie de la collectivité diminue au 31/12/2024, c'est uniquement dû à au portage pour l'Etat et la CAVM d'opérations d'équipement en délégation de maîtrise d'ouvrage. Ces dépenses feront l'objet d'un remboursement en 2025.

I. Présentation du bilan comptable de la ville de Valenciennes

Cette présentation du rapport financier, avec pour point d'entrée le bilan comptable de la ville de Valenciennes, a pour objectif de mettre en perspective les éléments contenus dans le compte administratif à partir de données extraites du compte financier unique.

Réglementairement, le compte administratif présente une unique vision que l'on peut qualifier de « comptabilité de flux ». Ce document budgétaire ne reprend effectivement que les écritures des produits et charges constatés dans l'exercice.

De fait, sa seule lecture ne permet pas d'avoir l'information sur le patrimoine de la collectivité, ni sur la façon dont cette « richesse » s'est constituée.

Pour cela, il convient d'ajouter à la lecture du compte administratif celle du compte de gestion, qui en reprenant par compte les soldes à l'entrée et à la sortie de l'exercice tend à présenter une comptabilité dite de « stock » permettant au-delà de l'exercice tout juste clos d'obtenir une vision pluriannuelle de la richesse cumulée de la collectivité et la manière dont elle a pu la financer.

Bilan consolidé - Ville de valenciennes									
		TOTAL					TOTAL		
ACTIF NET		2022	2023	2024	PASSIF		2022	2023	2024
Immobilisation incorporelles (subventions versées, études et licences)		18 935 061	20 741 546	22 556 594	Dotations		79 278 025	79 141 935	79 307 246
Terrains		87 683 483	87 793 842	89 452 783	Réserves		192 403 307	192 842 144	202 025 929
Constructions		262 105 222	263 372 582	261 015 481	Report à nouveau		8 409 824	19 112 359	21 780 451
Construction sur sol d'autrui en tte prop		0	0	0	Résultat de l'exercice		11 113 482	11 852 057	13 846 347
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		146 418 146	148 025 679	150 953 250	Différences sur réalisations		-8 655 616	-10 680 085	-11 235 615
Collections et œuvres d'art		1 894 612	2 100 010	2 053 951	Fonds globalisés		81 087 618	84 027 509	87 287 361
Immobilisations corporelles en cours		87 849 913	97 520 450	113 565 768	Subvention transférables		4 395 805	4 525 832	4 788 189
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et affectées		15 010 836	15 010 836	15 010 836	Subventions non transférables		213 338 879	218 732 437	227 455 938
Autres immobilisations corporelles		14 103 101	13 705 619	13 548 780	TOTAL FONDS PROPRES		581 371 324	599 554 188	625 255 845
		0	0	0	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		6 163 780	6 624 240	6 619 195
Immobilisations corporelles		615 065 313	627 529 017	645 600 848	Dettes financières à long terme		66 521 000	65 989 346	60 019 036
Immobilisations financières		4 890 665	4 971 038	5 070 308	FONDS DE ROULEMENT		15 165 066	18 926 174	18 666 324
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		638 891 039	653 241 600	673 227 751	Fournisseurs		5 359 880	6 218 235	5 485 653
					Dettes fiscales et sociales		325 010	1 431 069	220 585
					dettes envers Etat et Coll. Publiques		0	0	0
					opération compte de tiers		234 534	775 639	7 721 809
					Autres dettes		4 177 758	1 607 153	993 382
					Produits constatés d'avance		0	0	0
					fournisseurs d'immobilisations		0	0	0
					Total Dettes à court terme		10 097 182	10 032 096	14 421 429
					Trésorerie passive		-18 845		
					BESOIN EN FOND DE ROULEMENT		2 924 072	3 911 871	426 882
Autres stocks		0	0	0	TOTAL DETTES		76 618 182	76 021 442	74 440 465
Redevables et comptes rattachés		975 779	1 788 549	2 032 775					
Autres créances d'exploitation		419 891	889 317	569 251	Compte de régularisation		1 068 574	1 154 376	1 117 014
Créances sur Etat et Coll. publiques		3 012 939	1 627 066	253 047	TOTAL PASSIF		665 203 015	683 354 246	707 432 519
Opérations pour comptes de tiers		231 490	784 733	10 721 228					
Disponibilité		0	0	0					
Avance de trésorerie		0	0	0					
Autres créances		2 514 165	1 030 560	418 246					
TOTAL ACTIF CIRCULANT		7 154 265	6 120 225	13 994 547					
TRESORERIE		18 454 910	23 540 112	19 821 914					
Compte de régularisation		702 801	452 309	388 307					
TOTAL ACTIF		665 203 015	683 354 246	707 432 519					

Le bilan consolidé de la ville de Valenciennes atteint les 707 M€ en 2024. Au niveau de la décomposition de **l'actif de la collectivité** :

- l'actif immobilisé représente 673.2 M€, et regroupe :
 - Les immobilisations incorporelles (études, subventions, logiciels...) à hauteur de 22.5 M€ ;
 - Les immobilisations corporelles (travaux en cours, constructions, terrains, réseaux...) qui atteignent la somme de 645 M€ et connaissent une augmentation nette des amortissements d'environ 18 M€ ;
 - Les immobilisations financières qui sont les participations au capital et avances de la ville pour 5 M€.
- L'actif circulant est quant à lui composé de diverses créances à recouvrer, et des opérations pour compte de tiers, il est à constater qu'il est à son niveau le plus bas, fort du travail mené sur le suivi des impayés et du dénouement des contentieux dans le cadre du partenariat public privé.

Dans **le passif de la ville**, on retrouve :

- les fonds propres (résultats cumulés, subventions et cessions) qui augmentent de 25.7 M€ entre 2023 et 2024. Ces derniers sont constitués des résultats cumulés, des dotations et subventions perçues ainsi que du produit des cessions. Ils totalisent 625 M€ en 2024 ;
- la dette de long terme, qui regroupe l'encours de dette et les intérêts courus non échus, diminue de 6 M€ ;
- les dettes de court terme correspondant au volume de factures non réglées au 31/12 s'établissent à 14 M€.

GESTION DE LA TRESORERIE

La Trésorerie mesure la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Ses deux composantes sont donc :

- **Le fonds de roulement** qui est la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). **Au 31 décembre 2024, ce dernier était de 18.6 M€ ;**
- **Le besoin en fonds de roulement (BFR)** qui est la différence entre l'ensemble des créances et des stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses. **Au 31 décembre 2024, ce dernier était de + 426 K €.**

La différence entre ces deux soldes, après déduction des comptes de régularisation, correspond au montant de la trésorerie, qui au 31/12/2024, tous budgets confondus, s'élevait à **+ 19.8 M €**.

II. Ville de Valenciennes : Réalisations 2024

A. Le compte financier unique - Exécution budgétaire 2024

Le Compte financier unique retrace l'exécution du budget voté par la ville, cela en prenant en compte les dépenses et recettes effectivement réalisées durant l'exercice. Ces opérations sont classées dans deux sections.

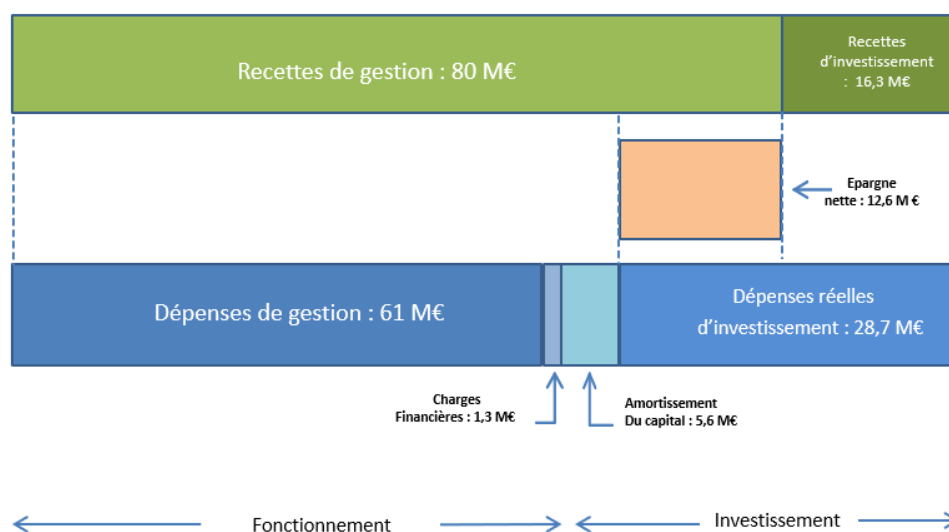
La section de fonctionnement regroupe :

- En dépenses, les charges récurrentes de la collectivité permettant son bon fonctionnement : charges de gestion courante (fluides, fournitures...), les grands contrats, la rémunération du personnel, les subventions et participations, les intérêts de la dette ;
- En recettes, les produits issus de la fiscalité perçue auprès des contribuables du territoire, ménages et entreprises, les dotations provenant de l'Etat et diverses subventions, les produits des services et redevances perçus.

La section d'investissement retrace :

- En dépenses, les dépenses d'équipement (travaux de construction, gros entretien, études de maîtrise d'œuvre), les subventions d'équipement versées, ainsi que le remboursement de l'annuité de la dette en capital ;
- En recettes, les subventions perçues pour les projets d'investissement, des dotations tel que le FCTVA, et les emprunts contractés pour couvrir le besoin de financement.

Le Compte financier unique 2024 consolidé se résume de la manière suivante :



B. Rétrospective 2021 - 2024

Evolution des grandes masses financières de 2021-2024 consolidées

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Evolution 2024/2023
FONCTIONNEMENT					
Impôts et taxes	37 433 478	38 480 709	42 874 603	42 736 066	-0,32%
Contributions directes	34 377 066	35 455 990	39 455 220	40 447 269	3%
Droits de place	59 763	61 282	74 659	63 398	-15%
Droits de mutation	2 058 598	2 000 533	2 085 290	1 226 555	-41%
Taxe sur l'électricité	829 797	857 882	1 159 098	898 751	-22%
Taxe sur la publicité extérieures	81 064	78 333	72 336	69 353	-4%
Autres Fiscalités indirectes	27 190	26 690	28 000	30 740	0,09785714
Fonds national de péréquation des recettes communales	912 119	912 025	837 366	828 809	-1,02%
Reversement CAVM AC & DSC	9 308 994	9 230 946	9 230 946	7 825 945	-15,22%
Dotations et subventions Hors FPIC	16 048 696	16 843 412	16 406 188	17 944 094	9,37%
Dotations globales de fonctionnement	11 998 046	12 114 353	12 169 577	12 426 732	2%
Subventions perçues	2 728 325	3 115 519	2 729 033	3 736 100	37%
Dotations diverses	476 166	717 749	526 908	514 187	-2%
Compensations fiscales	650 396	708 677	782 693	823 116	5%
FCTVA perçu pour les dépenses d'entretien	127 135	118 486	129 349	151 063	17%
Fonds National de garantie ind. De Ressources (FNGIR)	68 628	68 628	68 628	68 628	0
Produits des services	4 973 628	5 919 712	7 903 506	9 117 713	15,36%
Redevance d'occupation du domaine public	543 335	497 503	608 590	1 082 377	78%
Produits issus du stationnement	3 206 528	3 799 541	5 375 022	6 051 071	13%
Produits "Petite enfance", "Enfance" et "Jeunesse"	441 687	549 954	629 986	971 972	54%
Produits "Politique culturelle"	178 977	230 376	299 219	246 808	-18%
Produits "Archéologie préventive"	79 249	291 833	543 478	179 667	-67%
Refacturation de frais et de personnel	92 797	85 123	41 351	135 988	229%
Autres produits	431 055	465 382	405 861	449 831	11%
Produits des redevances	1 068 910	824 985	1 393 750	1 355 748	-2,73%
Atténuation de charges salariales	126 708	210 340	24 618	24 141	-1,94%
Recettes de gestion du budget général	69 872 533	72 422 129	78 670 977	79 832 516	1,5%
Produits Exceptionnels consolidés	388 163	160	449 915	1 351	-99,70%
Recettes budgets annexes	428 373	448 114	526 315	524 346	-0,37%
Recettes de gestion consolidées	70 689 069	72 870 404	79 647 207	80 358 213	0,9%
Charges à caractère générale du Budget général dont versement délégataire (65)					
Subventions et Participation	4 497 951	5 970 809	6 694 262	7 226 076	7,94%
Subventions aux associations et autres personnes privées	1 526 797	1 621 384	1 428 681	1 254 988	-12%
Participations CCAS, CE, EPCC	2 404 000	2 869 000	3 624 000	3 704 000	2%
Participations au budget annexe stationnement	0	890 000	1 043 067	1 300 723	25%
Admissions non valeur	19 918	18 812	18 015	78 889	338%
Autres	547 237	571 613	580 499	887 477	53%
Ressources humaines	34 083 878	34 900 502	34 900 013	34 819 496	-0,23%
Dépenses de fonctionnement institutionnel	343 443	349 105	358 255	360 298	0,57%
Frais financiers hors intérêts	0	0	0	0	0
Dépenses de gestion du budget général	53 379 443	56 752 798	60 048 600	59 062 128	-1,6%
Dépenses Exceptionnelles Consolidées	144 592	113 177	53 664	37 433	-30,24%
Dépenses budgets annexes	1 421 853	1 584 553	1 885 832	1 801 589	-4,47%
Dépenses de gestion consolidées	54 945 888	58 450 527	61 988 095	60 901 150	-1,8%

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Evolution 2024/2023
Charges Financières nettes consolidées	1 274 951	1 181 778	1 279 656	1 266 855	-1,0%
Charges financières	1 276 173	1 194 019	1 282 181	1 268 059	-1%
Produits financiers	1 223	12 242	2 524	1 204	

Total des recettes réelles de fonctionnement	70 690 292	72 882 645	79 649 732	80 359 417	0,9%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	56 222 061	59 644 546	63 270 276	62 169 209	-1,7%

INVESTISSEMENT					
Investissements Dépenses	14 006 599	18 849 305	22 263 117	28 709 839	28,96%
Immobilisations propres	10 581 470	17 098 290	20 918 821	26 500 644	27%
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	994 724	2 646 684	2 057 426	1 005 586	-51%
dont immobilisations corporelles	9 493 655	8 926 399	8 906 350	7 735 438	-13%
dont travaux en cours	93 093	5 525 207	9 955 246	17 759 620	78%
Subvention et fonds de concours	1 157 384	1 490 772	1 223 439	2 080 017	70%
Avances consolidables et prise de capital	966 034	147 763	90 372	99 600	10%
Dépenses diverses	500	2 214	1 780	0	-100%
Dépenses d'équipement des budgets annexes	1 301 212	110 266	28 704	29 579	3%

Investissements Recettes	5 726 140	7 302 529	10 098 411	16 289 128	61,30%
FCTVA	2 271 213	1 645 673	2 223 529	2 904 103	31%
Subventions et dotations reçues	2 202 787	3 362 010	6 687 049	9 788 706	46%
Remboursement d'avance	580	1 677 122	11 222	2 400	-79%
Cessions consolidées et versement assurance	1 206 755	362 724	1 176 612	3 593 920	205%
Recettes diverses	0	0	0	0	
Subventions d'investissement des budgets annexes	44 805	255 000	0	0	

Opérations pour compte de tiers - Dépenses	4 905	123 865	784 733	9 604 404
Opérations pour compte de tiers - Recettes	4 905	118 443	772 595	6 949 214
Solde	0	-5 421	-12 138	-2 655 189

Total des dépenses réelles d'investissement hors dette	14 011 505	18 973 169	23 047 850	38 314 243	66,2%
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------

Amortissement de la dette	6 224 775	5 936 091	5 375 680	5 594 019	4,06%
----------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	--------------

Total des dépenses réelles d'investissement	20 236 280	24 909 260	28 423 530	43 908 262	54,5%
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------

Nouveau emprunt	587 019	1 500 000	4 900 000	0
------------------------	----------------	------------------	------------------	----------

C. Analyse financière : Epargne et ratios financiers 2024 du budget général et annexes (SPA)

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget général et annexe consolidé (hors spic)					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	68 469 365	70 302 129	72 882 485	79 199 816	80 358 066
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 124 249	54 801 296	58 337 350	61 934 432	60 863 716
Solde des opérations exceptionnelles	-76 345	243 571	-113 017	396 251	-36 082
EPARGNE DE GESTION	13 268 771	15 744 404	14 432 118	17 661 636	19 458 268
Intérêts des emprunts	1 491 787	1 276 173	1 194 019	1 282 181	1 268 059
EPARGNE BRUTE	11 776 984	14 468 231	13 238 099	16 379 456	18 190 209
Capital des emprunts	6 105 190	6 224 775	5 936 091	5 375 680	5 594 019
EPARGNE NETTE	5 671 794	8 243 455	7 302 008	11 003 776	12 596 190
Investissements Dépenses					
Immobilisations propres	13 230 502	10 581 470	17 098 290	20 918 821	26 500 644
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	684 193	994 724	2 646 684	2 057 426	1 005 586
dont immobilisations corporelles	12 045 261	9 493 655	8 926 399	8 906 150	7 735 438
dont travaux en cours	501 048	93 091	5 525 207	9 955 246	17 759 620
Opération Pompidou	0	0	0	0	0
Subvention au budget annexe centre aquatique					
Subvention et fonds de concours	640 563	1 157 384	1 490 772	1 223 439	2 080 017
Avances consolidables et prise de capital	599 920	966 034	147 763	90 372	99 600
Dépenses d'équipement des budgets annexes	1 111 044	1 301 212	110 266	28 704	29 579
Dépenses diverses	500	500	2 214	1 780	0
Investissements Recettes					
FCTVA	5 322 043	2 271 213	1 645 673	2 223 529	2 904 103
Subventions et dotation d'investissement reçues	3 161 544	2 202 787	3 362 010	6 687 049	9 788 706
Remboursement d'avance	644	580	1 677 122	11 222	2 400
Cessions consolidées	2 456 749	1 206 755	362 724	1 176 612	3 593 920
Subventions d'équipement budgets annexes	4 950 792	44 805	255 000	0	0
Recettes diverses	0	0	0	0	0
MOD					
MOD Dépenses	372 287	4 905	123 865	784 733	9 604 404
MOD Recettes	372 287	4 905	118 443	772 595	6 949 214
Solde	0	0	-5 421	-12 138	-2 655 189
Besoin de financement de la section d'Invst, dont solde MOD					
Besoin de financement de la section d'Invst, dont solde MOD	-309 243	8 280 459	11 552 197	12 176 844	15 075 900
Epargne nette	5 671 794	8 243 455	7 302 008	11 003 776	12 596 190
Emprunt	0	587 019	1 500 000	4 900 000	0
SOLDE	5 981 037	550 015	-2 750 189	3 726 932	-2 479 711
ENCOURS PROPRE					
ENCOURS PROPRE	72 768 291	61 759 674	62 999 013	62 523 333	56 929 314
CAPACITE DE DESENETTEMENT					
CAPACITE DE DESENETTEMENT	6,18	4,27	4,76	3,82	3,13
Epargne brute / Ressources réelles	17,2%	20,6%	18,2%	20,7%	22,6%

Pour 2024, l'épargne brute de la collectivité s'élève à 18.2 M€ après adjonction des budgets annexes (SPA). Cette somme est utilisée prioritairement au financement du besoin de financement de la section d'investissement.

Le taux d'épargne brute (épargne brute rapportée aux ressources réelles) se situe à 22.6 %.

Sur l'exercice 2024, le financement du besoin d'investissement (15 M€) a été financé par l'épargne nette et les ressources d'investissement. A défaut de recours à l'emprunt en 2024, le solde sera abondé par le fonds de roulement de la collectivité. L'encours de dette s'élève au 31/12/2024 à 56.9 M€ en 2024.

La capacité de désendettement s'établit à 3.1 années en 2024, après consolidation des éléments financiers des budgets annexes.

En effet, avec la mise en service du centre aquatique et l'exploitation des parkings en ouvrage, il est désormais nécessaire de garder à l'esprit l'impact du fonctionnement des budgets annexes sur les soldes intermédiaires de gestion et d'appréhender ces derniers de manière consolidée.

Les résultats 2024 du budget général issus du compte de gestion sont les suivants :

BUDGET GENERAL 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	71 442 472,83	84 790 210,09	45 279 532,87	28 775 436,44	116 722 005,70	113 565 646,53
Résultat n-1		22 815 679,42		-11 314 501,94		11 501 177,48
Affectation n-1				9 171 430,65		9 171 430,65
TOTAL	71 442 472,83	107 605 889,51	45 279 532,87	26 632 365,15	116 722 005,70	134 238 254,66
Résultat de clôture		36 163 416,68		-18 647 167,72		17 516 248,96

Avec prise en compte des opérations d'ordre, et des résultats antérieurs, le budget général de la ville de Valenciennes présente un excédent de 17.5 M€. Consolidé avec les budgets annexes qualifiés de « service public administratif », cet excédent se porte alors à 15.7 M€.

D.Section de fonctionnement - Budget principal de la ville de Valenciennes

a) Les recettes de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Evolution 2023/2024
Impôts et taxes	34 780 038	37 433 478	38 480 709	42 874 603	42 736 066	-0,32%
<i>Contributions directes</i>	32 117 947	34 377 066	35 455 990	39 455 220	40 447 269	2,51%
<i>Fiscalités indirectes</i>	2 662 091	3 056 412	3 024 719	3 419 383	2 288 797	-33,06%
Dotations et subventions Hors FPIC	17 138 098	16 048 696	16 843 412	16 406 188	17 944 094	9,37%
<i>Dotation globale de fonctionnement</i>	11 894 876	11 998 046	12 114 353	12 169 577	12 426 732	2,11%
<i>Subventions perçues</i>	3 011 916	2 728 325	3 115 519	2 729 033	3 736 100	36,90%
<i>Dotation diverses</i>	488 222	476 166	491 976	526 908	514 187	-2,41%
<i>Compensations fiscales</i>	1 561 766	650 396	708 677	782 693	823 116	5,16%
<i>Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle</i>	0	0	225 773	0	191 269	
<i>FCTVA perçu pour les dépenses d'entretien</i>	112 637	127 135	118 486	129 349	151 063	16,79%
<i>Fonds National de garantie ind. De Ressources (FNGIR)</i>	68 680	68 628	68 628	68 628	68 628	0,00%
Fonds national de péréquation des recettes communales	886 016	912 119	912 025	837 366	828 809	-1,02%
Reversement CAVM AC & DSC	9 308 994	9 308 994	9 230 946	9 230 946	7 825 945	-15,22%
Produits des services	4 690 002	4 973 628	5 919 712	7 903 506	9 117 713	15,36%
Produits des redevances	1 172 659	1 068 910	824 985	1 393 750	1 355 748	-2,73%
Atténuation des charges salariales	128 331	126 708	210 340	24 618	24 141	-1,94%
Total Recettes de gestion du budget général (hors 76 & 77)	68 104 137	69 872 533	72 422 129	78 670 977	79 832 516	1,48%

Les recettes de fonctionnement de la ville de Valenciennes connaissent une évolution à la hausse de 1.5 % en 2024, hors recettes exceptionnelles et produits financiers.

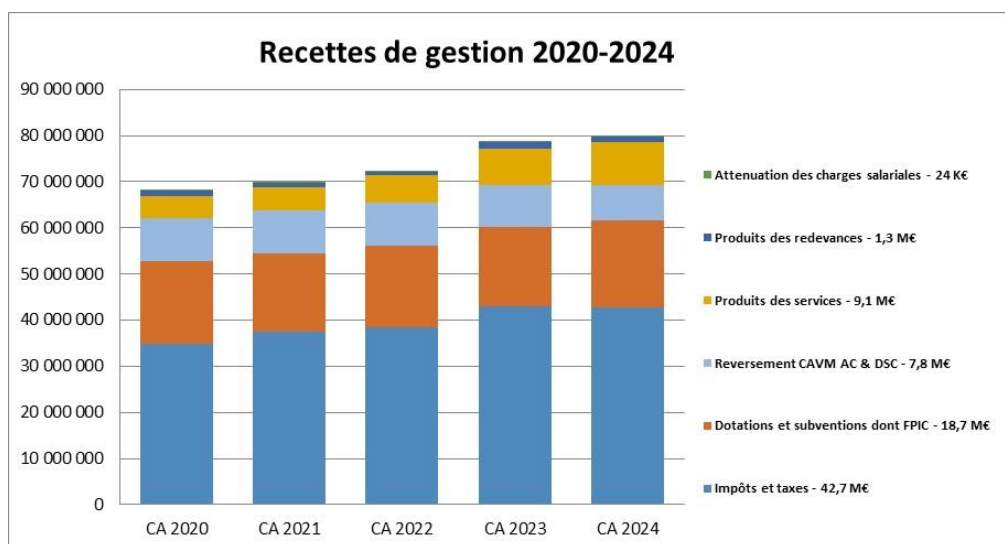
La hausse relative des recettes à l'établissement définitif des résultats est la résultante :

- ⇒ D'une stabilisation des produits fiscaux : la dynamique des bases foncières ayant été annihilée par les dégrèvements accordés sur la taxe d'habitation et la chute des droits de mutation ;
- ⇒ De la hausse constatée sur les subventions perçues notamment dans la thématique enfance et jeunesse ;
- ⇒ Des produits des services portés par le dynamisme des produits de stationnement ;
- ⇒ De la baisse des reversements d'attribution de compensation opérés par la CAVM et conséquence des transferts de compétence ayant eu lieu en 2024.

Les recettes de la ville se décomposent de la manière suivante :

- **Les recettes fiscales des impôts directs locaux issues principalement des taxes foncières**, le montant total de ces dernières s'élève à 40.4 M€ ;
- **Les dotations et subventions** perçues par la ville (18 M€) ;
- **Les reversements effectués par la CA Valenciennes métropole qui prennent deux formes :**
 - **La compensation des produits fiscaux transférés** au travers de l'attribution de compensation 7.5 M€ ;
 - **La dotation de solidarité communautaire** gelée à hauteur de 318 K€ ;

- **Les recettes fiscales diverses (droits de mutation, taxe sur l'électricité...)** pour 2.2 M€ ;
- **Le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales** : 828 K € ;
- **Les produits des services : 9.2 M€.** Ces produits sont essentiellement constitués des recettes issues du stationnement, des structures de la petite enfance, des accueils en centre de loisirs, des inscriptions au conservatoire...
- **Les produits des redevances : 1.3 M€**, ces produits sont essentiellement constitués de redevance d'occupation du domaine public, des locations effectuées sur le patrimoine communal.



b) Les dépenses de fonctionnement hors charge de la dette

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Evolution	
						2023/2024	TCAM 2014/2024
Charges à caractère général du Budget général et versement délégataire	13 693 283	14 454 171	15 532 381	18 096 071	16 656 257	-7,96%	0,93%
Subventions et Participation	5 721 433	4 497 951	5 970 809	6 694 262	7 226 076	7,94%	-2,52%
Ressources humaines	33 899 888	34 083 878	34 900 502	34 900 013	34 819 496	-0,23%	-0,19%
Dépenses de fonctionnement institutionnel	325 023	343 443	349 105	358 255	360 298	0,57%	2,59%
Dépenses de gestion du budget général	53 639 970	53 379 443	56 752 798	60 048 600	59 062 128	-1,64%	-0,20%
Dépenses Exceptionnelles	169 299	144 592	113 177	53 664	37 433		
Dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette	53 809 270	53 524 035	56 865 975	60 102 264	59 099 561	-1,67%	-0,22%

Les dépenses de gestion 2024 se trouvent marquées par le reflux de l'inflation avec une diminution en volume de - 1,7 % sur l'exercice. Ce reflux se concrétise dans le budget communal par une diminution de 2 M€ des dépenses dédiées aux dépenses de fluides. Cette explication justifie seule l'évolution constatée sur le chapitre 011 dédié aux charges à caractère général.

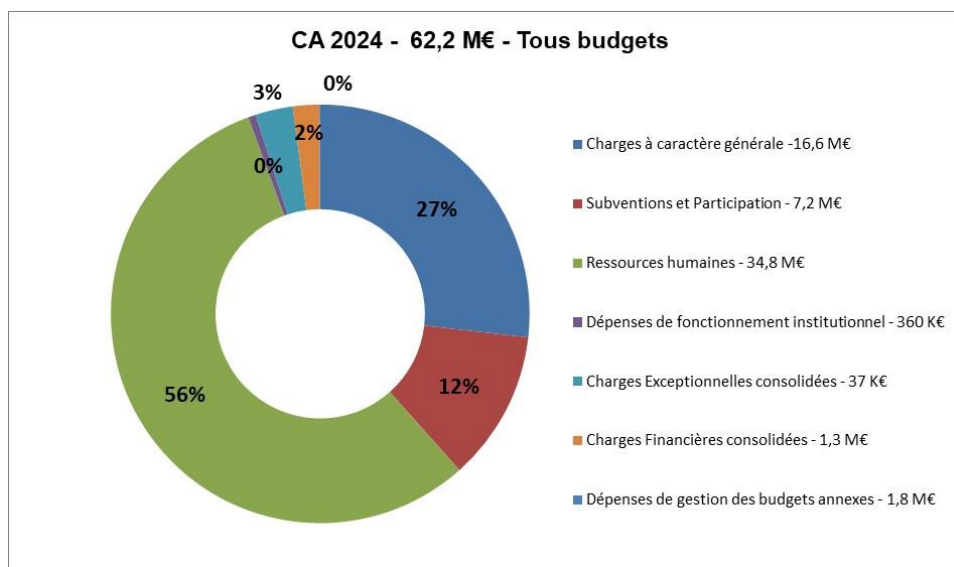
Il est à noter la stabilisation de la masse salariale en 2024 qui s'explique par des évolutions de périmètre suite à une mutualisation plus forte des ressources avec la CAVM.

Afin de mettre en perspective cette augmentation, il est à noter qu'en décembre 2024, l'inflation moyenne sur l'année (hors loyer et tabac) s'élevait à + 1.1 % contre 3.7 %¹ en 2023.

« L'indice de prix des dépenses communales »² permettant une comparaison plus pertinente au vu du « panier » communal n'a malheureusement pas fait l'objet d'une actualisation cette année.

Le taux de réalisation des dépenses de gestion sur les chapitres 011, 012 et 65 se maintient à 87 % en dépit des incertitudes macroéconomiques.

La structure par nature des dépenses de fonctionnement communales se résume comme suit :



¹ Source Insee

² Source Association des Maires de France et la Banque Postale

c) Budget d'investissement - Budget principal

- Les dépenses d'investissement

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget général					
Investissements Dépenses	14 471 486	12 705 387	18 739 039	22 234 413	28 680 260
Immobilisations propres	13 230 502	10 581 470	17 098 290	20 918 821	26 500 644
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	684 193	994 724	2 646 684	2 057 426	1 005 586
dont immobilisations corporelles	12 045 261	9 493 655	8 926 399	8 906 150	7 735 438
dont travaux en cours	501 048	93 091	5 525 207	9 955 246	17 759 620
Subvention et fonds de concours	640 563	1 157 384	1 490 772	1 223 439	2 080 017
Avances consolidables et prise de capital	599 920	966 034	147 763	90 372	99 600
Dépenses diverses	500	500	2 214	1 780	0

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 28.6 M€ et sont constituées :

- **Des dépenses d'équipements** pour 26.5 M€, elles regroupent les subventions d'équipement et fonds de concours versés, les études, et les travaux ;
- **De dépenses d'investissement diverses** pour 100 K€ qui regroupent les avances consenties ou encore le remboursement de dépôt de garantie.

Les principales dépenses d'équipement 2024 portent sur :

- La rénovation des espaces publics en lien avec les programmes NPNRU et PNRQAD portés par la CAVM (1.9 M€) ;
- La réalisation des actions liées à la politique de l'Habitat prévues dans le cadre du programme « Action cœur de ville » (180 K€) ;
- L'avancée des chantiers sur les pôles éducatifs dans le quartier Chasse Royale (14 M€) et le quartier du Faubourg de Lille (200 K€) ;
- Les travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de Ville (200 K€) et les premières dépenses liées au projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts avant transfert de la compétence à la CAVM (600 K€) ;
- Le début du chantier du nouvel hôtel de police municipal (1.4 M€) et le déploiement du système de vidéo-surveillance (170 K€) ;
- Le programme de rénovation des voiries pour 1.8 M€, dont le quartier plaine de Mons pour 1.3 M€ ;
- L'entretien des bâtiments publics de la ville, et plus particulièrement sur des travaux à visée d'accessibilité et de mise en sécurité (480 K€) ou encore pour l'entretien général de ces derniers (1 M €) ;
- Des acquisitions foncières et des démolitions pour 1.2 M€ ;
- L'amélioration des écoles de la ville : entretien des bâtiments (250 K€) et déploiement du plan numérique (140 K€),
- L'éclairage public avec le contrat de partenariat public privé d'éclairage (700 K€).

Le taux de réalisation en matière de dépenses d'équipement³ sur le budget général est de 57 % hors reports, avec ces derniers celui-ci s'élève à 66 %. Ce résultat s'explique principalement par les opérations de construction du pôle éducatif et social sur le quartier du Faubourg de Lille et par le projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts qui ont connu tous deux des décalages dans leur calendrier de travaux.

- Les recettes d'investissement

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget général					
Investissements Recettes	10 252 392	5 681 335	7 047 529	10 098 411	16 289 128
FCTVA	5 322 043	2 271 213	1 645 673	2 223 529	2 904 103
Subventions et dotation d'investissement reçues	3 161 544	2 202 787	3 362 010	6 687 049	9 788 706
Remboursement d'avance	644	580	1 677 122	11 222	2 400
Cessions	1 768 160	1 206 755	362 724	1 176 612	3 593 920
Recettes diverses	0	0	0	0	0

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 16.3 M€ et sont constituées :

- Des fonds propres, 6.5 M€, comprenant le Fonds de compensation de la TVA (2.9M€), et les produits de cessions (3.6 M€) ;
- Des subventions et dotations d'investissement reçues (taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement) pour 9.8 M€ sur le budget général.

Ces recettes financent environ 57 % des dépenses d'équipement 2024.

Il est à noter qu'aucun emprunt n'a été constaté sur 2024, les dépenses d'équipement ayant été intégralement couvertes par les recettes propres d'investissement et l'autofinancement.

³ Chapitres 20 à 23

E. Le budget annexe « Centre Aquatique »

L'exécution budgétaire du budget annexe dédié au Centre Aquatique Nungesser, hors participation versée par le budget général, se présente de la façon suivante pour l'exercice 2024 :

	2021	2022	2023	2024
RECETTES	428 373	448 113	526 315	524 346
Subvention et autres recettes	10 608	15 905	70 890	50 353
Redevance versée par le délégataire	417 765	432 208	455 425	473 993
DEPENSES	1 421 853	1 584 515	1 885 832	1 801 589
60 Achats et variation de stocks	297 480	629 875	818 227	684 776
61 Services extérieurs	436 229	254 617	338 841	378 389
62 Autres services extérieurs	3 554	9 189	6 607	9 802
63 Impôts et taxes	53 915	81 258	85 137	85 527
67 - Participation versée au délégataire	630 675	609 576	637 020	643 094
Solde opérations exceptionnelles hors DSP	180 000	0	0	0
EPARGNE DE GESTION	-813 480	-1 136 401	-1 359 517	-1 277 243
Intérêts des emprunts	66 503	62 675	58 848	55 175
EPARGNE BRUTE	-879 983	-1 199 077	-1 418 365	-1 332 418
Capital des emprunts	250 000	250 000	250 000	250 000
EPARGNE NETTE	-1 129 983	-1 449 077	-1 668 365	-1 582 418
Subventions et acomptes	0	0	0	0
Investissements nets	1 293 040	34 263	28 704	29 579
ENCOURS DE LA DETTE	4 250 000	4 000 000	3 750 000	3 500 000
Participation du BG à l'équilibre	0	1 458 906	0	1 705 568

En 2024, le déficit d'exploitation de ce budget a diminué d'environ 85 K€ suite au reflux des prix de l'énergie. Budgétairement, le budget principal viendra en 2025 compenser ces déficits.

Cet exercice a également été celui de renouvellement de la concession d'exploitation de l'équipement avec la mise en œuvre d'un nouveau contrat entré en vigueur au 1^{er} septembre 2024. Les opérations comptables de clôture de la précédente concession ont commencé sur l'exercice 2024 et seront finalisées en 2025, cela dans le cadre du protocole d'accord signé.

Les versements faits au délégataire pour compenser les contraintes de service public imposées par le contrat ont été réalisés conformément aux différents comptes d'exploitation prévisionnels. En contrepartie de l'exploitation commerciale, il est également prévu la perception par la ville d'une redevance d'occupation auprès du délégataire (474 K€ en 2024).

Les résultats 2024 se présentent de la façon suivante au Compte financier unique:

BUDGET ANNEXE Centre aquatique 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	1 916 211,15	2 233 098,77	279 579,06	59 447,60	2 195 790,21	2 292 546,37
Résultat n-1	1 035 228,52		661 840,49		1 697 069,01	0,00
Affectation n-1						0,00
TOTAL	2 951 439,67	2 233 098,77	941 419,55	59 447,60	3 892 859,22	2 292 546,37
Résultat de clôture		-718 340,90		-881 971,95		-1 600 312,85

F. Le budget annexe « Parcs de stationnement »

L'exécution budgétaire du budget annexe dédié au Parcs de stationnement de la ville se présente de la façon suivante pour l'exercice 2024 :

	2022	2023	2024
RECETTES	2 780 856	2 887 418	3 151 854
Recettes d'exploitation	1 324 463	1 258 040	1 223 258
Redevance versée par le délégataire	566 392	586 311	627 873
Participation du BG au contraintes de services publics	890 000	1 043 067	1 300 723
DEPENSES	2 441 162	2 569 810	2 669 882
60 Achats et variation de stocks	0	0	0
61 Services extérieurs	55 583	65 571	71 074
62 Autres services extérieurs	26 280	23 577	18 847
63 Impôts et taxes	121 581	116 586	117 421
65 - Versement au délégataire	2 237 717	2 364 075	2 462 540
Solde opérations exceptionnelles	0	0	0
EPARGNE DE GESTION	339 694	317 608	481 972
Intérêts des emprunts	60 410	50 078	45 254
EPARGNE BRUTE	279 284	267 530	436 718
Capital des emprunts	323 135	327 821	332 576
EPARGNE NETTE	-43 851	-60 291	104 142
Subventions	0	0	0
Investissements nets	3 576	1 710	199 332
ENCOURS DE LA DETTE	3 477 570	3 149 749	2 817 173
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	0,08	0,08	0,16
Epargne brute / Ressources réelles	10,0%	9,3%	13,9%

Ce budget annexe individualise les flux financiers dédiés à l'exploitation des parkings en ouvrage de la ville et notamment les deux concessions d'exploitation contractualisés avec la SPL Stationnement.

Ce budget porte également la construction en cours du nouveau parking situé à proximité de l'hôtel des polices.

Au vu des contraintes de service public imposées au concessionnaire et du coût des investissements, une subvention d'équilibre du budget général a été versée en 2024 à hauteur de 1.3 M€.

Les résultats 2024 se présentent de la façon suivante au Compte financier unique :

BUDGET ANNEXE Parcs de stationnement 2024	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	3 417 231,70	3 598 954,07	979 008,85	702 096,00	4 396 240,55	4 301 050,07
Résultat n-1			121 962,33			
Affectation n-1				12 534,42		12 534,42
TOTAL	3 417 231,70	3 598 954,07	1 100 971,18	714 630,42	4 396 240,55	4 313 584,49
Résultat de clôture		181 722,37		-386 340,76		-204 618,39

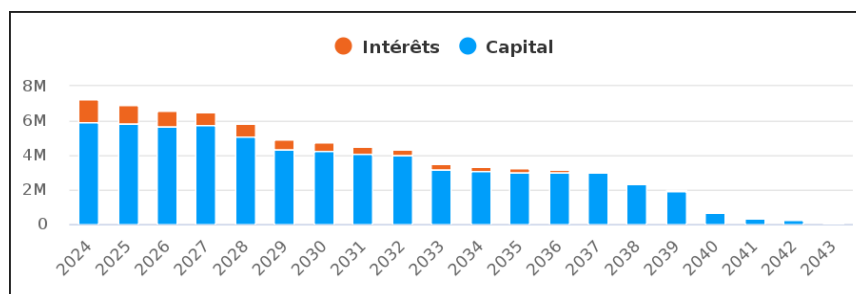
III. Gestion de la dette

L'encours de dette consolidé de la ville de Valenciennes s'établit à 59.7 M€ soit une baisse de 6 M€ par rapport à n-1.

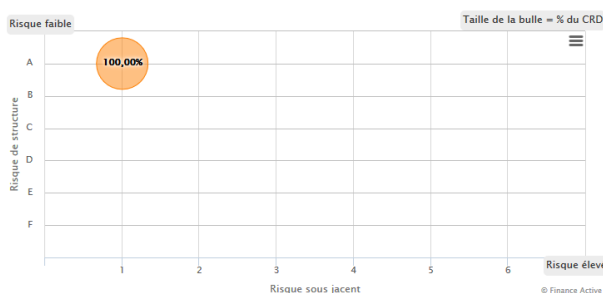
Année	Encours total de la ville au 31/12 / N	Dette Budget principal	Dette ANRU	Dette Centre Aquatique	Dette Parc de Stationnement
2015	61 587 347	60 815 448	771 899		
2016	56 101 928	55 387 405	714 524		
2017	52 968 920	52 309 336	659 584		
2018	55 817 401	50 221 463	595 938	5 000 000	
2019	78 873 481	73 587 958	535 523	4 750 000	
2020	72 768 291	67 736 750	531 541	4 500 000	
2021	70 931 241	62 410 676	469 858	4 250 000	3 800 706
2022	66 476 584	58 591 472	407 541	4 000 000	3 477 570
2023	65 673 082	58 773 333		3 750 000	3 149 749
2024	59 746 487	53 429 314		3 500 000	2 817 173

Une consultation a été effectuée en fin d'année afin de lisser le recours à l'emprunt de l'exercice 2025. Toutefois au vu des conditions du marché il a été décidé de reporter la décision de contractualisation.

La durée de vie résiduelle de l'encours de dette est de 12 ans et 05 mois et sa durée de vie moyenne de 6 ans et 06 mois. Son profil d'extinction est le suivant :

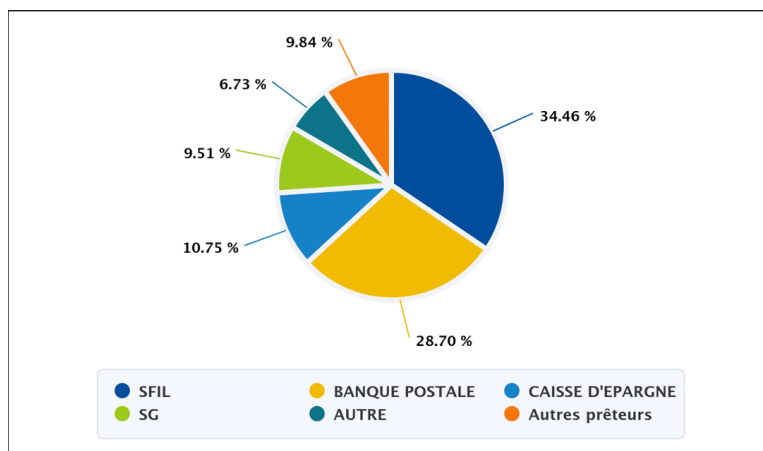


La dette consolidée de la ville est désormais classée pour 100 % de son encours en A1 selon la charte Gissler⁴, une gestion raisonnée qui a également permis une performance de gestion avec un taux moyen de 2 %.

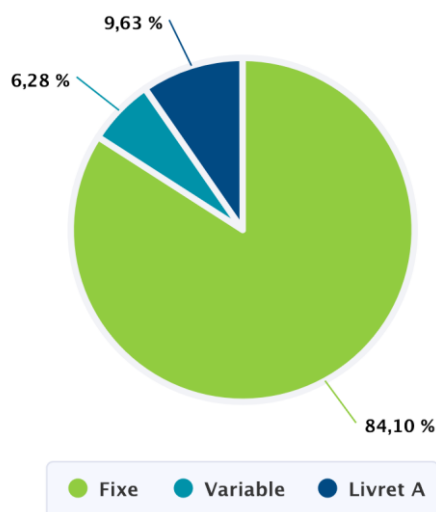


⁴ Référentiel national adopté après la crise des emprunts toxiques qui classe la dette selon son risque de structure du taux de A1 (risque nul) à F6 (très élevé).

La dette est diversifiée entre les différents prêteurs (la catégorie autres correspond aux prêts de la dette PPP contractés auprès de Bouygues Energies Services).



En raison de la sécurisation du dernier produit structuré, la répartition entre taux fixe et taux variable se trouve désormais déséquilibrée. Ce choix est un gage de prudence qui se fait au détriment d'index monétaires à court terme moins coûteux mais dont l'avenir reste incertain à long terme. Cette situation s'explique également par la période aujourd'hui révolue de taux fixes exceptionnellement bas.



OPERATIONS DE MARCHES

La ville ne dispose pas de contrat amenant à opérer ce type d'opérations dans l'exercice, comme par exemple des opérations d'échange de taux d'intérêts (swap).

IV. Vision consolidée de la collectivité

Tous budgets yc SPIC	2020	2021	2022	2023	2024
a) RECETTES DE FONCTIONNEMENT	68 469 365	70 302 129	74 773 341	81 044 168	82 209 197
Recettes du budget général	68 104 137	69 873 756	72 434 371	78 673 501	79 833 721
Recettes des budgets annexes	365 228	428 373	2 338 970	2 370 666	2 375 477
b) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 124 249	54 801 296	59 888 512	63 461 175	62 232 875
Dépenses du budget général	53 639 970	53 379 443	55 862 798	59 005 533	57 761 405
Dépenses des budgets annexes	1 484 278	1 421 853	4 025 714	4 455 641	4 471 471
c) = a) - b) + d) EPARGNE DE GESTION	13 268 771	15 744 404	14 771 812	17 979 244	19 940 240
Epargne de gestion du budget général	14 387 821	16 557 884	16 571 573	19 021 153	20 735 511
Epargne de gestion des budgets annexes	-1 119 050	-813 480	-1 686 744	-2 084 975	-2 095 994
d) solde des opérations exceptionnelles	-76 345	243 571	-113 017	396 251	-36 082
e) Intérêts des emprunts consolidé	1 491 787	1 276 173	1 254 429	1 332 258	1 313 313
Intérêts des emprunts du budget général	1 421 260	1 204 393	1 126 701	1 223 332	1 212 884
Intérêts des emprunts des budgets annexes	70 527	71 780	127 728	108 926	100 429
f) = c) - e) EPARGNE BRUTE	11 776 984	14 468 231	13 517 383	16 646 986	18 626 927
g) Capital des emprunts du budget général	5 851 208	5 913 093	5 623 774	5 125 680	5 344 019
g) Capital des emprunts des budgets annexes	253 983	311 683	635 453	577 821	582 576
h) = f) - g) EPARGNE NETTE	5 671 794	8 243 455	7 258 157	10 943 485	12 700 332
i) DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15 582 530	14 006 599	18 852 881	22 264 827	28 909 172
Dépenses d'investissement du budget général	14 471 486	12 705 387	18 739 039	22 234 413	28 680 260
Dépenses d'investissement des budgets annexes	1 111 044	1 301 212	113 842	30 414	228 911
j) RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 891 772	5 726 140	7 302 529	10 098 411	16 289 128
Recettes d'investissement du budget général	10 252 392	5 681 335	7 047 529	10 098 411	16 289 128
Recettes d'investissement des budgets annexes	5 639 381	44 805	255 000	0	0
k) = i) - j) BESOIN DE FINANCEMENT	309 243	-8 280 459	-11 550 352	-12 166 416	-12 620 043
l) Solde de MOD	0	0	-5 421	-12 138	-2 655 189
h) Epargne nette	5 671 794	8 243 455	7 258 157	10 943 485	12 700 332
m) = h) + l) + k) EQUILIBRE TOTAL	5 981 037	-37 004	-4 297 617	-1 235 069	-2 574 901
n) EMPRUNTS	0	587 019	1 500 000	4 900 000	0
o) = m) + n) VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	5 981 037	550 015	-2 797 617	3 664 931	-2 574 901
p) ENCOURS DE DETTE	72 768 291	70 931 241	66 476 584	65 673 082	59 746 487
q) = p) / f) CAPACITE DE DESENDETTEMENT	6,2	4,9	4,9	3,9	3,2
r) = f) / a) EPARGNE BRUTE / RESSOURCES REELLES	17%	21%	18%	21%	23%